

Domaine TERMITES METROPOLE (CONTINUE - 1 jour)

Formation à distance synchrone (en visioconférence)Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.

7 heures

TARIF PUBLIC
A partir de 199,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Des vidéos pour comprendre et voir des attaques de bois par les termites en ligne.
Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion;
Examen de validation des acquis : QCM 15 questions (score minimum à atteindre 60%)

FORMALISATION
Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS
Nombre maximum : illimité 1

PUBLIC

Toute personne qui souhaite valider sa **formation continue** dans le cadre du domaine visé durant son cycle de certification entre la 1ere et la 4ème année et dans les 18 mois précédent la fin de son cycle de 7 ans.

PRÉREQUIS

Etre certifié dans le domaine Termite

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.

OBJECTIFS

Répondre aux exigences de formation Continue, conformément à l'arrêté du 1er juillet 2024, applicable au 1er septembre 2024, dans le domaine Termites applicable en France Métropolitaine.Savoir appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

Domaine TERMITES METROPOLE (CONTINUE - 1 jour)

PROGRAMME

Les nouveautés législatives, documentaires ou normatives. Connaissances du matériaux bois, ses agents de dégradations. Les termites : les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites. Le diagnostic termite.

FORMATEURS

Module e-learning - Nos formateurs référents (plus de de 5 ans d'expérience métier) répondent à vos questions sur la hotline de notre plateforme LMS tout au long de votre parcours.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

86 %

Taux de réponse : 87% (76 participants ont répondu / 11 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

Dernière modification le 13/11/2025 par FINIELS Emilie